Action A.3.2 Diagnostics d'exploitation et suivi individuel : accompagner les exploitant·e·s pour une approche agro-écologique globale

RÉSUMÉ

Diagnostics et suivi pluriannuel misant sur une approche agro-écologique globale pour maximiser l'efficience de l'irrigation et sécuriser les exploitations, irrigantes ou non (résilience).

RÉPOND AUX RECOMMANDATIONS DU PANEL CITOYEN :

- Agri 16 à 19 (accompagnement) ;
- Agri 1 – Agri 2 – Agri 3 (assolements) ;
- Agri 8 à 12, Agri 18 (gestion des sols et des éléments du paysage).

OÙ ?

Zones prioritaires :

- **Sur l'ensemble du périmètre pour les exploitations irrigantes (voir carte de répartition des points de prélèvements 2019 ci-dessous).** Priorités à affiner éventuellement au moment de construire le protocole (exemple : zones de consommation les plus importantes, ou types d'exploitations où les marges d'économies d'eau semblent les plus importantes).
- **Sur les zones à enjeux de maîtrise de la qualité de la ressource en eau, sur des exploitations irrigantes ou non. Cibles :** aires d'alimentation de captages prioritaires, Périmètres de protection de captages (zones sensibles aux pollutions diffuses : contribution aux actions qui y sont menées).

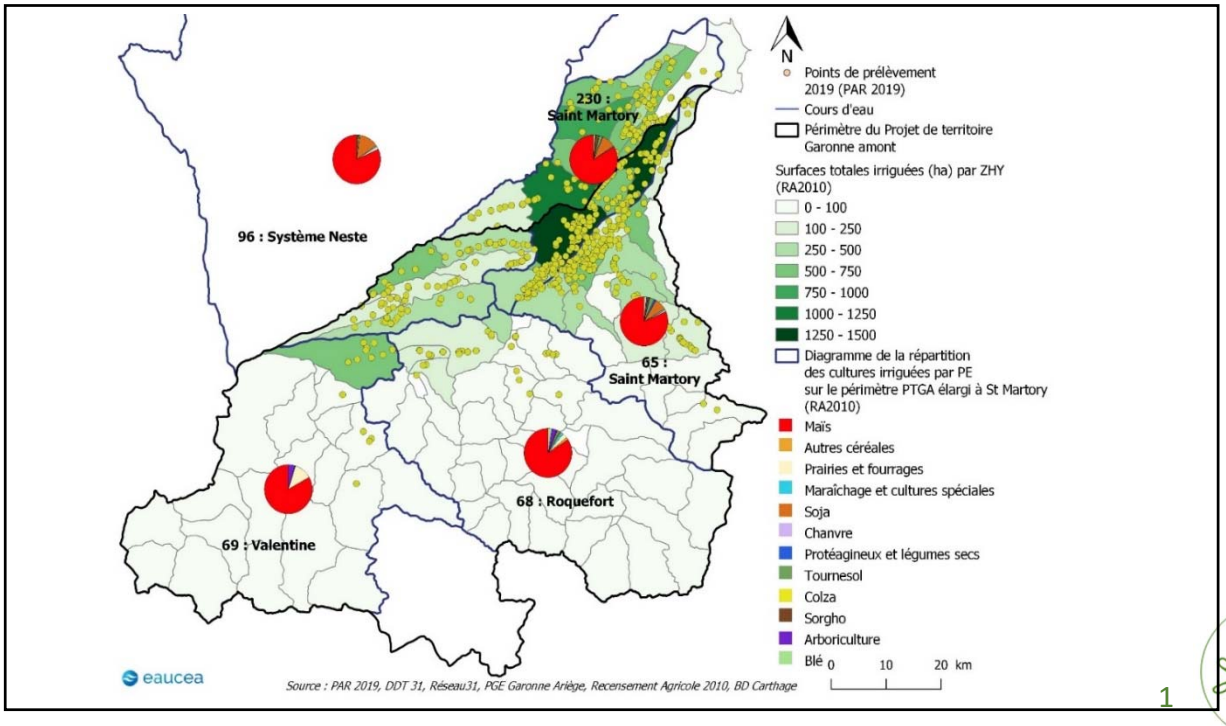

CONTEXTE

De l'ordre de 400[1] exploitations irrigantes, majoritairement situées dans le département de Haute-Garonne, et 3300[2] exploitations en cultures « pluviales » :
Un accompagnement à prioriser.

Le conseil et le pilotage de l'irrigation est l'une des actions dont on attend le plus de retombées en termes d'économies d'eau, selon l'étude de potentiel menée à l'échelle Adour-Garonne par l'Agence de l'Eau[3]. Sur le périmètre du PTGA, plusieurs opérateurs proposent cet accompagnement, collectif et/ou individuel : les Chambres d'Agriculture, le Conseil Départemental 31, Réseau 31, les coopératives agricoles, …

L'effet de cet accompagnement pourrait également être démultiplié par davantage de données/références locales, et par une approche globale de l'exploitation (agronomique, économique, environnementale). Cela pourrait se concrétiser au travers de la proposition de diagnostics d'exploitation, basés sur le volontariat. Cela implique une méthode de diagnostic commune, construite en coordination technique et proposé aux irrigants volontaires selon les priorités du PTGA.

Développer, généraliser le conseil Irrigation apparaît aussi comme une façon de soutenir la production des systèmes d'exploitations irrigants du territoire, dont la valeur ajoutée apportée par l'irrigation est plus faible que sur d'autres secteurs du bassin Garonne (conséquence économique liée aux orientations prises sur les assolements).

OBJECTIF

- Activer un levier essentiel d'assistance technique aux irrigants pour promouvoir une approche agro-écologique complète à l'échelle de l'exploitation et pour y concrétiser les marges d'économies d'eau ;
- Sécuriser économiquement les exploitations et leurs productions (sécurisation fourragère, valeur ajoutée des cultures de vente) : renforcer leur résilience face au changement climatique ;
- Acquisition de données de référence locales, avant/après adaptation des pratiques d'irrigation et de gestion du sol.
- Connaitre la rentabilité économique ou le coût de ces actions pour proposer des mécanismes incitatifs.

[1] *Estimation basée sur données de déclaration AEAG 2016 (227 irrigants + 14 AS)*
[2] *Source : RA 2010 (hors exploitations des communes placées sous secret statistique)*
[3] *Etude pour le renforcement des actions d'économies d'eau en irrigation dans le bassin Adour-Garonne*

MESURE VISÉE DANS UNE POLITIQUE PUBLIQUE, PROGRAMMES LOCAUX EXISTANTS :

SDAGE

- C9-Gérer collectivement les prélèvements
- C14- Généraliser l'utilisation rationnelle et économe de l'eau et quantifier les économies d'eau

SAGE

- I.33 - Réduire les intrants et utiliser des techniques alternatives
- I.34 - Développer le conseil individuel aux exploitants et le suivi des pratiques agricoles
- II.16 - Sensibiliser aux possibilités d'adaptation des pratiques agricoles
- II.17 - Concourir à l'évolution des filières agricoles vers des pratiques, des systèmes et des assolements plus économes en eau

PGE

M 18 : Suivre l'évolution annuelle des assolements, les dates de semis et la pression des prélèvements agricoles sur les débits du fleuve ;

M21 :

- Inciter aux économies d'eau ;
- Valoriser et intégrer de manière itérative les actions d'économies d'eau agricoles menées par les partenaires aux modèles d'évaluation des débits d'étiage du fleuve.

PAC, PDRR

AUTRES POLITIQUES LOCALES EXISTANTES

Conseil Irrigation :

- Conseil Départemental 31 (Direction Agro-Ecologie)
- Chambres d'Agriculture 31, 09, 65
- Réseau 31

CONTENU

ETAPE 1 – METTRE AU POINT UNE MÉTHODE DE DIAGNOSTIC COMMUNE

•Construire un protocole de diagnostic commun, partagé par tous les conseillers agro-environnementaux des institutions : réunions de travail Chambres d'Agriculture 31-09-65-32, Conseil Départemental 31-DAE et toute autre institution souhaitant se positionner (notamment l'AEAG).

- Elaboration d'un questionnaire d'enquête unique (« état des lieux » de l'exploitation),
- Elaboration d'une feuille de route partagée pour les propositions d'actions sur les exploitations. Pour cela, mise en commun préalable de toutes les références disponibles et échanges techniques entre conseillers du territoire, partage des retours d'expérience.

•Tester l'outil sur quelques exploitations, irrigantes ou non.
•Valider un outil adapté, pas trop complexe, efficace.

ETAPE 2 – RÉALISER LES DIAGNOSTICS SUR UN MAXIMUM D'EXPLOITATIONS IRRIGANTES

•Toucher 25% des exploitations irrigantes semble un objectif raisonnable, soit un objectif d'environ 30 diagnostics par opérateurs : 3 Chambres d'agriculture (Haute Garonne, Ariège, Hautes-Pyrénées) + CD31 ;
•Communiquer un maximum sur l'outil proposé et son financement possible ;
•Orienter la prospection auprès des irrigants pour favoriser les premiers diagnostics et initier un effet d'entraînement par la suite. Possible de se donner des cibles prioritaires pour orienter la prospection ;
•Le diagnostic se finalisera par la production d'un rapport, comprenant un descriptif des actions potentielles, un chiffrage associé et les possibilités de financement.
•Suite à chaque diagnostic, un accompagnant est mis en place sur 3 ans.

ETAPE 3 - CAPITALISATION/BANCARISATION DES DONNÉES

- Tenir un tableau de bord des exploitations centralisées : définir un administrateur principal des données.
- Réunions pour bilan annuel et au bout de 5 ans de l'avancement des diagnostics, et de ce qui marche bien / moins bien, des freins rencontrés pour concrétiser les actions d'économies d'eau, …

CONTENU

DEMARCHE COMPLEMENTAIRE : DIAGNOSTIC DE 50 EXPLOITATIONS NON IRRIGANTES : ACQUÉRIR DES RÉFÉRENCES POUR LA RÉSILIENCE DES EXPLOITATIONS À L'AVENIR

Proposer sur des zones à enjeu (AAC, PPC) un diagnostic agro-écologique individualisé : conseil à l'exploitant sur son projet global d'exploitation dans le contexte des changements climatiques attendus : stratégie sur les cultures pluviales / potentiellement irriguées à l'avenir, optimisation des pratiques sur les intrants, sur la gestion des sols, sur les couverts aux abords des parcelles (bandes enherbées, haies, ripisylve, …).

Deux objectifs:

- Renforcer la résilience de l'exploitation agricole pour le futur, sous l'effet des changements climatiques sur la ressource en eau ;
- Mieux maîtriser l'érosion (particules fines) et les fuites de polluants diffus (azote, phosphore, pesticides…), pour résorber les problématiques actuelles et pour anticiper la plus grande sensibilité des milieux aquatiques en étiage à l'avenir (manque de dilution en étiage, etc.).

PROPOSITION : BASE POUR LE CONTENU D'UN DIAGNOSTIC

Diagnostic global « Gestion de l'eau, revenus et résilience de l'exploitation » :

- **Enquête de fond auprès de l'exploitant sur l'exploitation actuelle et sur son projet à moyen-long terme, avec une approche systémique :** projet productif, situation économique, choix et conduite de ses rotations/assolements, besoins fourragers sur les systèmes polyculture-élevage, matériel d'irrigation, pilotage de l'irrigation, travail du sol, gestion du ruissellement et de l'érosion au champ, évaluation de la valeur ajouté des cultures…
- Construction d'un protocole partagé entre la CA31 et le CD31 sur la base de l'outil de diagnostic de la CA31 (issu de la démarche menée dans le cadre de l'AAP Economies d'eau AEAG et d'un projet CASDAR).

- **Propositions de plan d'actions partagé avec l'agriculteur sur les différentes actions possibles, cohérentes avec son projet économique. Différentes stratégies seront abordées et développées avec eux :**
    - Meilleur pilotage de l'irrigation actuelle par la mise en place de sondes tensiométriques ou capacitives (déjà financés par la Région). Mise en place de ces sondes, interprétation des résultats et conseils de pilotage de l'irrigation, en appui du bulletin irrigation et/ou de bilans hydriques ;
    - Mieux estimer le rendement des cultures irriguées grâce à l'innovation technique par l'utilisation des images satellite optiques couplés à des modèles d'agro météorologie ;
    - Proposition de diversification de l'assolement et d'allongement de la rotation, permettant à la fois de mettre des cultures de substitution plus économes en eau et de mieux gérer les maladies ou intrants en général ;
    - Réalisation de profils de sol et de diagnostics sol et proposition de solutions pour augmenter la capacité de rétention de l'eau et l'accessibilité de l'eau aux plantes, tout en évitant l'érosion des sols (mise en place de cultures intermédiaires multiservice, maintien de la microporosité, autres…) ;
    - Conseil sur les dates de semis, la précocité et les variétés de cultures permettant de moins utiliser d'eau en période critique ;
    - Conseil d'implantation d'infrastructures agro-écologiques de type haies, bandes enherbées, arbres… permettant de garder l'humidité des sols et des fossés/cours d'eau pour rendre l'exploitation plus résiliente au changement climatique ;
    - Recherche de ressources de substitution.

- **Suivi annuel sur 3 ans : points réguliers avec l'exploitant (sur l'année et pendant les campagnes d'irrigation).** Bilan : indicateurs de répercussion des actions sur l'exploitation : rendements à l'ha, charge de travail, résultat économique, consommations d'eau, effets sur les sols….

Objectifs :

- Economies d'eau ;
- Renforcer la résilience de l'exploitation agricole pour le futur, sous l'effet des changements climatiques : équilibre économique, rendements, valeur ajoutée des productions ;
- Moderniser les vieux matériels pour voir si il est possible de les adapter aux nouvelles technologies et pilotage
- Améliorer la connaissance des système d'exploitations du PTGA et favoriser l'acquisition de référentiels agro locaux.

COMMENT CONCRETISER ?

CLÉS DE RÉUSSITE

- faire connaitre l'outil diagnostic aux exploitants ;
- coopération technique ;
- accompagnement des irrigants (conseil y compris sur l'aspect économique et les aides financières possibles dans la mise en œuvres des actions) ;
- existence d'outils d'aide à la décision ou de moyens de sensibilisation des exploitants ;
- émergence de nouvelles filières. Approches globales et pluri-annuelles permettant de regrouper l'ensemble des éléments à analyser : expérimentations, études de marchés, analyse de la rentabilité, valeurs ajoutées aux différentes étapes de la chaîne.

MAÎTRES D'OUVRAGE

Co-maitrise d'ouvrage : Conseil Départemental de Haute Garonne et Chambre d'Agriculture de la Haute-Garonne

PARTENAIRES TECHNIQUES

Partenaires de la recherche agronomique : Chambre d'Agriculture de la Haute-Garonne en tant que coordinateur pour les autres Chambres d'Agriculture (Ariège, Hautes-Pyrénées, Gers), INRA, SAFER, DRAAF, Départements, Régions, IRSTEA (INRAE), centres techniques professionnels (Arvalis dont projet SYPPRE…).
Tous les acteurs intervenant dans le conseil agricole concernant le fonctionnement des exploitations.

COÛTS

Coût total et ETP/an

- Scénario 25% des EA irrigantes + 50 non irrigantes : 500k€ (moyens humains : 1 ETP/an pendant 5 ans)

- Scénario 100% des EA irrigantes + 50 non irrigantes : 1,44 M€ HT (moyens humains : 3 ETP/an pendant 5 ans)

FINANCEMENTS POTENTIELS

(Taux maximum potentiels recensés, dont la somme ne devra pas in fine dépasser 80% pour les investissements des collectivités locales)

- AEAG : 50% (mais plafonné à 1j/exploitation)
- Région : 40%

BÉNÉFICES, RETOMBÉES ATTENDUES

Economie d'eau potentielle : 💧💧
Effet sur la ressource en eau :
Effet potentiel sur Déficit DOE : 💧

- Renforcement de la résilience des exploitations agricoles (irrigantes ou non) face au changement climatique ;
- Sécurisation fourragère des systèmes polycultures-élevage ;
- Sécurisation des valeurs ajoutées des cultures.
- Amélioration de la qualité de l'eau.

VOLET AGRICOLE : Effets sur les 4 items de développement durable dans lesquels doivent s'inscrire les PTGE * :

Transition agro-écologique	Recherche de Valeur ajoutée	Création d'emplois	Maintien d'activités
☑	☑	☑	☑

7

** Instruction du Gouvernement du 7 mai 2019*

Indicateurs de suivi

- nombre de diagnostics réalisés ;
- nombre de diagnostics avec actions préconisées mises en œuvre ;
- économie d'eau réalisée sur les exploitations irrigantes (volume)
- volume de données bancarisées.

Synergies

- A.3.1. - Observatoire territorial partagé des économies d'eau agricoles
- A.3.3 - Mise en réseau des agriculteurs et des conseillers Irrigation (thème : économies d'eau et modèles agricoles)
- A.3.4 - Améliorer la performance du matériel d'irrigation économe en eau et généraliser le pilotage
- A.3.5 - Solidarité territoriale : lien entre projets alimentaires territoriaux et PTGA
- C.1.1 - Renforcer la capacité de rétention de l'eau dans les sols agricoles

Limites de la méthode

- Diagnostics basés sur le volontariat : suites concrètes des diagnostics dépendantes de l'initiative de l'exploitant et de ses moyens ;
- Ne pas attendre d'exhaustivité des données.
- Par conséquent peu de maîtrise sur la représentativité des systèmes d'exploitation qui seront diagnostiqués ;
- Un diagnostic qui conclut « bonnes pratiques, peu de potentiel d'économies d'eau » est également intéressant !
- Nécessite du temps pour obtenir des effets

Pistes pour prolonger l'action

- Couvrir davantage d'exploitations agricoles ;
- Réfléchir à un audit des stations de pompage collectif ;
- Evaluer le niveau de satisfaction des bénéficiaires des diagnostics – questionnaires de satisfaction..
- Aider à structurer les filières aval pour sécuriser la production d'exploitations sobres en termes de besoins en eau ou améliorer la valeur ajoutée des cultures irriguées* ;

*Exemple :
Favoriser la création d'une filière légumineuse (filière économe en intrants). Plusieurs projets supports possibles :

  - Projet régional FILEG ;
  - Plan protéine végétale ;
  - Projet ANR LEGITIMES (LEGume Insertion in Territories to Induce Main Ecosysteme).

- Contribuer aux PAT (Plans Alimentaires Territoriaux)